



## Paris sur l'avenir : Jour J !

Notre dernier comité national de la mandature s'est tenu le 17 Avril dernier. Nous sommes donc déjà en congrès.

La pré-ouverture aura lieu dès le Mercredi 19 Mai avec la journée de l'emploi, moment unique et indispensable suivi de la projection du film « l'affaire Roman, le procès d'un innocent » le 19 Mai à 19 heures suivi d'un débat

L'ouverture officielle est prévu à la maison du barreau à Paris le traditionnel jeudi de l'ascension , le 20 Mai à 10 h30 en présence du Garde des Sceaux ,ministre de la justice .

**Vous pouvez toujours vous inscrire en ligne sur notre site [www.fnuja.com](http://www.fnuja.com)**

Ce congrès est exceptionnel parce que c'est le 60<sup>ème</sup>, parce qu'il se déroule à Paris et enfin parce qu'il prévoit, outre un programme festif extraordinaire, un programme de travail dense qui allie à la fois les thèmes professionnels habituels mais également un colloque de formation sur la gestion des cabinets, une réflexion sur l'avenir de la profession et un colloque sur les droits de l'homme.

- Voulons-nous d'une fusion avec les conseils en propriété industrielle comme l'a voté à la quasi unanimité le Conseil National des Barreaux ?

- Voulons-nous d'une fusion avec les juristes d'entreprise comme les instances représentatives de la profession semblent le vouloir ?

-Voulons nous que nos clercs de cabinet obtiennent le titre d'avocat sans passer le CAPA ?

- Allons-nous mettre en place une véritable interprofessionnalité avec les experts comptables au lieu et place d'un combat stérile ?

- Allons-nous permettre sans réagir ,à des titulaires du CAPA qui ne trouvent pas de contrat de collaboration de s'installer immédiatement sans clientèle et d'aller à une catastrophe programmée ?

- Allons-nous continuer d'admettre que notre formation soit totalement inadaptée au besoin du marché et plus globalement, allons-nous encore laisser nos Centres Régionaux de Formation Professionnelle former des chômeurs potentiels ou des R.M.Istes ?

-Allons nous accepter de dénoncer nos clients soupçonnés de blanchiment même si la chancellerie a pu écarter le champ d'application de la déclaration de soupçon à nos activités judiciaires et de consultation juridique ?

-Allons nous simplement nous former à appliquer la loi PERBEN II ou faut il continuer à se mobiliser et réagir ?

Nous sommes donc à un tournant .Vous qui, comme nous, croyez à cette profession,à son avenir,venez le crier haut et fort à Paris du 19 au 23 Mai prochain !!!

Jean-LucMEDINA,  
Président de la FNUJA

## LA VEILLE JURIDIQUE DU MOIS, PAR NOTRE PARTENAIRE LEXBASE, L'ÉDITEUR JURIDIQUE 100 % INTERNET.

<b>Avantages en nature et frais professionnels : gestion et opportunités</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N0951ABT</a>
<b>Loi professions : ce qui a changé pour les avocats</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1039AB4</a>
<b>Un associé, simple détenteur de parts en industrie, peut s'opposer à la dissolution d'une SCP d'huissiers</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1190ABP</a>
<b>L'après <i>Chronopost</i>... (ou une clause limitative de responsabilité tenue en échec par la réglementation spéciale du contrat-type messagerie)</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1225ABY</a>
<b>Les effets d'une décision du tribunal des conflits</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1230AB8</a>
<b>Rappel sur les conditions de dé plafonnement du loyer du bail révisé</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1260ABB</a>
<b>La portée de la nullité du licenciement de la femme enceinte</b>	<b>N° Lexbase</b> <a href="#">N1270ABN</a>

## Les différentes commissions du 60ème congrès:

- **Commission 1** : Le rapprochement avec les juristes d'entreprises.  
*Rapporteur : UJA de Paris - Loïc Dusseau*
- **Commission 2** : Le rapprochement avec les Conseils en propriété industrielle et le Rapport du commissaire européen Monti sur la déréglementation des professions libérales.  
*Rapporteurs : UJA de Marseille - Sophie Bomel et Alain Guidi*
- **Commission 3** : La réforme de la formation initiale et continue.  
*Rapporteurs : UJA de Couronne - Nicolas Sanfelle et Véronique Dagonet*
- **Commission 4** : Le rapprochement avec les Experts comptables et l'interprofessionnalité.  
*Rapporteur : Olivier Bureth, secrétaire général de la FNUJA*
- **Commission 5** : La retraite des avocats.  
*Rapporteurs : UJA de Grenoble - Agnès Martin et Olivier Dorne*
- **Commission ad'hoc** : Droit pénal et Droits de l'Homme.  
*Rapporteurs : Nathalie Faussat et Laurence Morisset*

## Documents divers:

- Soirée FNUJA du 19 mai
- Colloque « Développez l'activité de votre cabinet »
- « La journée emploi de l'UJA »

Pour résilier votre abonnement [Cliquer ici](#)

Pour nous contacter [Cliquer ici](#)

Pour demander des informations relatives au **site Lexbase** [Cliquer ici](#)